n°1
mars 2018

La lettre de Déphis

- EDITO -

Le président l'a dit : la "révolution" est "En Marche". Et c'est pour votre bien. Si, si !

Dépouiller les écoles rurales pour grossir les effectifs urbains par un grossier tour de passe-passe **(p. 1)** : c'est pour votre bien.

Déserter l'hémicycle le jour où on propose des lois réglementant la fin de vie, le contrôle au faciès, les traités de libre-échange, le droit à l'eau, l'épuisement professionnel **(p. 2)** : pareil, pour votre bien.

Démanteler la SNCF par ordonnance, laisser la facture des petites lignes aux régions, éroder jusqu'à l'os ce qui nous reste de service public parce que l'Europe l'exige **(p. 3)** : pour votre bien, on vous dit !

Alors quand "pour notre bien" on nous mène droit dans le mur, debout sur la pédale d'accélérateur, on ressent soudain l'impérieuse envie de sauter au plus vite du train fou de cette "révolution"... quitte à descendre "en marche" !

LES ÉCOLES RURALES SACRIFIÉES

Pour tenir ses promesses de campagne, le président Macron élargit le dispositif des classes de CP à 12 élèves aux classes de CE1... mais seulement en ville.
Parallèlement, le nouveau gouvernement supprime 11 161 places au concours de professeur des écoles pour la session 2018, et l'académie de Nantes perd 170 postes à la rentrée.

©Echos du Jura - JM Hugues dit Cilles

ARITHMÉTIQUE DE LA DÉCOUPE

Pour étoffer les écoles urbaines, on récupère à tour de bras des postes d'écoles rurales :
· premier touché, le dispositif « plus de maîtres que de classe » qui perd 23 postes sur le département. Issu du précédent gouvernement, ce système devait offrir un enseignant supplémentaire sur une école pour prévenir les difficultés rencontrées par les élèves du cycle 2 ;
· deuxième victime tristement habituelle : les Réseaux d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté (RASED) où aucune création de poste n'aura lieu. Ces enseignants chargés d'aider les élèves quand la difficulté s'installe durablement interviennent sur le temps scolaire ;
· troisième cible : le corps des enseignants remplaçants, qui va subir lui aussi des suppressions de postes. Rappel pour comprendre l'enjeu : pour une école à trois classes, un défaut de remplacement, c'est 37 élèves par enseignant !

ÉLÈVES RURAUX : LA DOUBLE PEINE

C'est donc une grande partie des postes dédiés à aider les élèves en difficulté en milieu rural qui vont être siphonnés pour les élèves citadins !
Sur notre territoire, ce sont 4 fermetures de classes dès la rentrée et 2 autres à suivre (leur situation sera revue en juin selon le nombre d'inscrits) contre une seule ouverture !
La logique comptable est à l'œuvre, et elle n'a que faire de la réussite de TOUS les élèves sur TOUT le territoire. Faire des cadeaux aux uns au détriment de tous les autres semble être l'adage du gouvernement alors que celui de l'École de la République doit rester Liberté, ÉGALITÉ, Fraternité.

→ EXPULSION DES MIGRANTS DU TERTRE : un déni d'humanité *(cf page 2)* ←

L'AGENDA MAGIQUE DU DÉPUTÉ YVES D.

Lors de sa cérémonie des vœux, notre député Yves Daniel (LREM) a présenté un agenda-type d'une semaine de travail. Entre l'inauguration de l'IRM à l'hôpital de Châteaubriant le vendredi, la cérémonie commémorative à la Sablière puis les 30 ans du centre de loisir de Pierric dans le week-end, cela laisse peu de temps pour respirer. Chapeau ! Quel dévouement !
Le hic ? Les journalistes d'Ouest-France y étaient eux aussi, mais pas en même temps que lui, visiblement. Les 30 ans du centre de loisirs ont eu lieu en juillet, la cérémonie de la Sablière s'est, elle, tenue en... octobre.
Le « dégagisme » a de beaux jours devant lui.

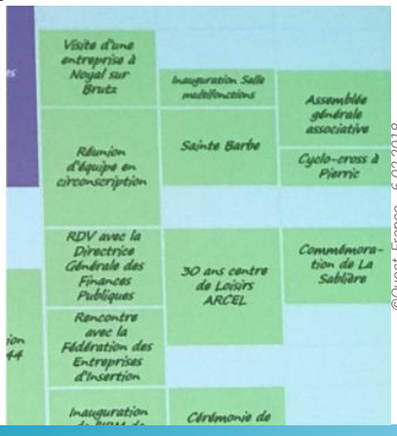

©Ouest-France - 6.02.2018

UN COLLECTIF POUR UNE EAU PUBLIQUE

Au 1er janvier 2020, la COMPA aura la responsabilité de la distribution de l'eau potable sur notre territoire. Il existe dès lors deux options :
1) laisser la COMPA imposer sa décision et choisir sans vous la société privée avec laquelle elle souhaite travailler (VEOLIA, la SAUR...) comme en 2017 pour l'assainissement ou avant pour les ordures ménagères (avec hausse des tarifs à la clé)
2) engager l'ensemble du territoire dans la réflexion pour une gestion démocratique de l'eau, avec la mise en place d'une régie publique comme à Saint-Nazaire, Nantes, ou de plus petites communes comme la Limouzinière, la Chevallerais, Saint Colomban.
Il est proposé une **réunion publique** en présence de Gabriel Amard, cofondateur de "France Eau Publique", réseau de gestionnaires publics de l'eau dans le cadre de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).
Rendez-vous le **mercredi 28 mars à 20h30 à la Salle du Temps Libre à Ancenis** (quartier du Bois Jauni).
Contact pour plus de renseignements :
eaupubliquedupaysdancenis@gmx.fr

L'actu du territoire

1ER FÉVRIER, UN JOUR POUR CINQ LOIS

C'est une spécificité du règlement de l'assemblée nationale : chaque année, les groupes parlementaires disposent d'une journée où leurs propositions de loi sont discutées en séance.

DU CONCRET AU PERCHOIR

Pour la France insoumise, cette première «niche parlementaire» du mandat a eu lieu le 1er février. A cette occasion les député·e·s LFI ont soumis au débat 5 propositions de loi choisies spécifiquement pour faire consensus : l'épuisement professionnel, le traité de libre-échange avec le Canada (CETA), l'inscription dans la constitution du droit à l'eau, une proposition d'expérimentation pour lutter contre le contrôle d'identité au faciès et le droit à mourir dans la dignité. Rien que ça !
Jusqu'à 1h du matin, les députés insoumis sont venus présenter et défendre ces propositions au perchoir de l'hémicycle.
C'est François Ruffin qui a inauguré cette journée en présentant sa proposition sur l'épuisement professionnel, le fameux burn-out (voir plus loin).

"EN MARCHE" PARTI AUX CHAMPIGNONS

Etrangement, l'hémicycle a été boudé par la majorité parlementaire. Donnant raison aux propos tenus par A. Quatennens le 24.01 en commission des lois, le troupeau présidentiel s'est montré *"plus soucieux du groupe qui porte la proposition de loi que de la proposition en tant que telle"*.
Sans surprise, les textes furent rejetés sans examen. Qu'à cela ne tienne : c'était l'occasion, une fois de plus, de faire la démonstration que LFI est une force de proposition sérieuse, prête à gouverner.

©A Quatennens via Twitter

BURN-OUT, LES CRAMÉS DU BOULOT

Le syndrome d'épuisement professionnel est un processus qui s'installe progressivement chez des personnes soumises de manière prolongée à un stress chronique et non contrôlé dans le travail, sans possibilité véritable de relâchement.
Apparenté au syndrôme de stress post-traumatique (ou "mal des tranchées"), cet état d'épuisement peut mettre beaucoup de temps à se développer et une période également longue est nécessaire pour le soigner. Il importe donc d'agir au plus tôt, notamment pour ne pas aboutir à un "burn-out complet" très lourd de conséquences physiques et psychologiques.
Au paroxysme de l'épuisement, les relations même banales avec quiconque deviennent extrêmement difficiles, avec à la clé un dégoût complet de son travail allié à une perte totale de la confiance en soi et en ses capacités.
Issu de pratiques de travail prédatrices, le burn-out n'est toujours pas reconnu comme maladie professionnelle. Conséquence : aucun employeur responsable de ce mal n'en assume le coût. LREM les couvre : pourquoi se gêner ?

MIGRANTS DU TERTRE : UN NOUVEL EXIL

La trève hivernale, c'était pas pour eux : à 7h ce mercredi 9 mars, des centaines de policiers et CRS ont mis à la rue les réfugiés qui, faute de solution d'hébergement d'urgence, avaient investi grâce au soutien d'étudiants et d'associations le bâtiment universitaire inoccupé du château du Tertre, à Nantes.
Les communiqués de l'intersyndicale CGT CFDT FSU UNSA et de la France Insoumise rappellent la brutalité de la décision de la Préfète et l'inhumanité d'une expulsion mettant à la rue une centaine de réfugiés déjà en situation d'extrême précarité.
"***On reconnaît la grandeur et la valeur d'une nation à la façon dont celle-ci traite ses animaux***" disait Gandhi.
En rejetant ces êtres humains à la rue, l'Etat français les a traité **moins bien** que des animaux : voilà déjà pour la "grandeur".

L'actu nationale et internationale

NUCLÉAIRE : VOTEZ, ÉLIMINEZ !

En octobre 2011, le Canard Enchaîné publiait un édifiant dossier sous le titre : "Nucléaire, c'est par où la sortie ?".
Sept mois plus tôt, la centrale japonaise de Fukushima explosait en un sinistre écho de Tchernobyl, nous rappelant à tous que non, le nucléaire n'est pas sûr. Déjà en 2011, l'absurdité du projet CIGEO d'enfouissement "sécurisé" pour 20 000 ans de déchets radiocatifs sous la forêt de Bure (Meuse) était dénoncée.

Du 11 au 18 mars, citoyennes et citoyens sont appelés à exprimer leur volonté de sortir ou non du nucléaire lors d'une votation organisée par la France Insoumise.
Faites entendre votre voix en votant par internet ou dans l'un des bureaux à proximité du Pays d'Ancenis (St-Julien, Candé, Thouaré, Ste-Luce), à Angers ou à Nantes.
Pour comprendre les enjeux, trouver les adresses, ou pour voter en ligne, rendez-vous sur **www.nucleaire.vote**

MACRON, DES PAROLES AUX ACTES

Au-delà des "éléments de langage" martelés quotidiennement par les médias traditionnels, en quels actes se traduisent les promesses du candidat Macron ?
· "***Les territoires ruraux*** *ne peuvent être la variable d'ajustement, il n'y aura plus aucune fermeture de classe dans les écoles rurales.*" (E. Macron, 17 juillet 2017). Les faits : le mois dernier le ministre Blanquer annonçait la fermeture de 200 à 300 classes en milieu rural (cf notre une).
· "***Le handicap*** *sera une des priorités du quinquennat*" (compte rendu du conseil des ministres du 7 juin 2017). Les faits : 68 000 personnes lourdement handicapées subiront en janvier 2019 la suppression d'une allocation qui représente 180 € par mois. De plus, la prime d'activité concernant 250 000 travailleurs handicapés est tout simplement supprimée. Pourquoi ? Il n'y a pas assez de personnes qui la demandent !
· "*Nous ouvrirons* ***les droits à l'assurance-chômage*** *aux salariés qui démissionnent. Tous les 5 ans, chacun y aura droit [...]*" (programme présidentiel d'E. Macron). Les faits : il faudra justifier d'une ancienneté "ininterrompue" de 7 ans dans l'emploi, avoir un projet de reconversion nécessitant une formation, répondant aux "besoins du marché du travail", dont le caractère "réel et sérieux" devra être validé avant la démission, et qui sera contrôlé par Pôle Emploi. Bon courage !
· "*Je ne veux plus, d'ici à la fin de l'année avoir* ***des femmes et des hommes dans la rue****, dans les bois*" (E. Macron, juillet 2017). Les faits : le 15 février, 1 500 bénévoles assistés de professionnels comptaient 3 000 sans abri dans la seule capitale.

La liste est encore longue : agriculture bio, l'ISF, les 80 km/h... "*Les paroles sont belles, les actes sont révélateurs*" disait Andrea Marrè. C'est peu dire.

SNCF : EQUARRISSAGE PAR ORDONNANCE

Le gouvernement a décidé de s'attaquer à la SNCF. Appliquant une vieille méthode, il met à l'index médiatique le statut social des cheminots et notamment leur régime de retraite pour justifier sa «réforme». Cela sert d'épouvantail pour masquer un changement de nature de la SNCF qui concerne tous les citoyens.
Car tant qu'elle reste un établissement public, la SNCF appartient intégralement au peuple. A l'inverse, le changement de statut de la SNCF ou du gestionnaire du réseau prépare immanquablement leur privatisation. La suppression du statut des cheminots n'est que le corollaire de ce changement de nature du service public.

L'EUROPE SÈME LA PAGAILLE ET FAIT FLAMBER LES PRIX

L'Union européenne et Macron font cause commune pour achever de détruire le service public du rail déjà bien dégradé depuis que le réseau a été séparé de son exploitation par la SNCF en 1995. En vertu des directives européennes, en 2020 est prévue l'ouverture à la concurrence des grandes lignes, puis en 2023 celle des lignes TER.
L'ouverture déjà effective à la concurrence sur les liaisons transfrontalières est révélatrice de ce qui est promis au réseau ferré national : envolée du prix des liaisons les plus rentables, dont sont ainsi évincés les plus pauvres, et abandon des autres liaisons. Car la sélectivité des investissements inhérente à la logique de rentabilité est incompatible par principe avec la continuité du service public sur l'ensemble du territoire.

SPINETTA CRIE HARO SUR LES "PETITES" LIGNES

Commandé par le gouvernement, le rapport Spinetta en conclut logiquement qu'il faut fermer 9 000 km de lignes et n'en créer aucune nouvelle. Le gouvernement pourra bien assurer qu'il n'en sera rien, la logique de privatisation y conduira mécaniquement.
Un tel plan de fermetures conduirait la France à un niveau de sous-développement ferroviaire consternant : l'hexagone compte déjà deux fois moins de lignes ferroviaires (30 000 km) qu'à la création de la SNCF dans les années 1930 (60 000 km en comptant les lignes locales) et a perdu plus de 10 000 km de lignes nationales.
Les fermetures successives de lignes n'ont d'ailleurs nullement résolu les problèmes financiers de la SNCF, contrairement au raisonnement du rapport Spinetta.

LE RAIL AU COEUR DE L'ENJEU ÉCOLOGIQUE

Avec le rail se joue aussi l'avenir écologique du transport en France. Le ferroviaire représente 10 % des trafics de personnes et de marchandises en France mais le rail ne représente que 2 % de l'énergie consommée par les transports et 1 % des gaz à effet de serre qu'ils émettent.
Les grands gagnants de la réforme de la SNCF seront donc aussi les lobbys routiers dont Macron est un bienfaiteur. Il n'y a rien d'inexorable à ce désastre : tous les citoyens sont concernés par la bataille du rail qui se prépare. Et le peuple est légitime à refuser qu'on lui vole son patrimoine ferroviaire.

DETTE, STATUT ET FANTASMES

Il faut arrêter les mensonges et rappeler certaines réalités : la dette de la SNCF est d'abord celle de son réseau ferré. La SNCF en a hérité lors de sa création en 1938, au moment du rachat des compagnies privées. C'est un héritage du privé et le résultat d'un pilotage désastreux par ses gestionnaires.
Le régime dit « spécial » des cheminots date lui aussi des compagnies privées : pour attirer une main d'œuvre qualifiée vers un métier difficile, il fallait proposer de justes compensations. Ce statut est resté depuis une garantie de qualification et de normes de sécurité dont tous les usagers bénéficient. Notons que depuis 2008, l'âge de la retraite a été aligné sur le reste du secteur public : il est bien moins «avantageux» d'être cheminot qu'auparavant, mais ils cotisent enocre davantage que les autres : c'est l'un des seuls régimes excédentaires de notre modèle social. A détruire d'urgence, donc !

PRIVATISATION : LA CATASTROPHE ANGLAISE

En Angleterre, la concurrence dans le rail commencée par Thatcher et achevée par Major rime avec pagaille dans les gares, tarifs exorbitants et accidents. On y organise désormais la renationalisation, une façon de tourner la page d'une expérience douloureuse.
Et chez nous ? On fait l'inverse, bien sûr.

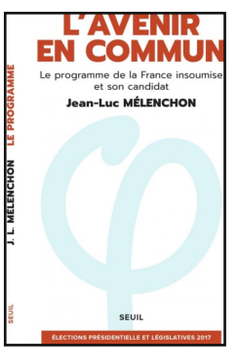

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS PUBLICS ÉCOLOGIQUES ET REPENSER LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

Avec le bâti, les transports sont très émetteurs de gaz à effet de serre. Et rien n'est fait pour améliorer cela. Les précédents gouvernements ont abandonné le transport ferroviaire au profit de la route (camions, bus Macron…). La libéralisation générale (ferroviaire, portuaire…) empêche une politique volontariste en laissant libre cours au marché.
Nous proposons de réaliser les mesures suivantes :

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS ECOLOGIQUES

· Adopter un plan de développement du ferroutage et de report modal pour réduire le transport routier de marchandises
· Refuser la mise en concurrence du transport ferroviaire : bloquer l'ouverture à la concurrence des TER d'ici 2023 et des trains de nuit, remettre en cause la libéralisation du transport de marchandises et voyageurs grandes lignes
· Revenir sur la loi Macron et l'autorisation du cabotage par autocar : les liaisons par autocar doivent être autorisées seulement là où il n'y a pas de lignes TER et non en concurrence avec elles
· Développer le cabotage maritime entre les ports français et le transport fluvial
· Renationaliser les autoroutes

REPENSER LA MOBILITÉ INDIVIDUELLE

· Engager la sortie du diesel en commençant par supprimer progressivement l'avantage fiscal pour les flottes d'entreprise
· Développer les usages partagés de la voiture (autopartage, covoiturage courte et longue distances) et les mobilités douces (vélo, etc.)
· Développer les véhicules électriques pour les flottes captives.

Pour aller plus loin :
· Le livret 18 "Pour des transports écologiques et accessibles" est consultable gratuitement sur **avenirencommun.fr/le-livret-transports**
· Le programme "L'avenir en commun", toujours disponible en ligne sur **laec.fr** et en livre (éd. Seuil, 3 €)

Idées pour un avenir un commun

LA LETTRE DE DÉPHIS

L'OEIL DE GUY BAGUET

L'AGENDA DES DÉPHIS

SOUTENIR LES LUTTES

15.03 - grève nationale dans les EHPAD
22.03 - manifestation nationale des cheminots, grève nationale des fonctionnaires. **RV à Nantes au carrefour des trams (Commerce)**
23.03 - grève nationale chez Air France

AGIR ENSEMBLE

24.03 ou **25.03** - **soupe insoumise** à Mésanger (parking Cornouailles), toujours gratuite, toujours bio. Venez nombreux faire la popote avec nous ! Toutes les infos sur **pays-ancenis.fi**
28.03 20h30 - **réunion publique "L'eau**, un bien public" avec Gabriel Amard (Ancenis, salle du Temps Libre) - *cf article en page 1*

S'INFORMER, SE DISTRAIRE

08.03 -> 18.03 - **expo** Amnesty International "33è Salon des Artistes pour la Liberté" (Salons Curnonsky, Angers)
11.03 -> **13.03** - **film** "L'insoumis" de G. Perret (cinéma Le Concorde, Nantes)
25.03 - fête des plantes **"Nature et jardins" au Cellier**
Vous avez un événement à annoncer ? Contactez-nous et nous le partagerons lors du prochain numéro : **infos@pays-ancenis.fi**

LE DÉPHI À FAIRE SOI-MÊME : LA PÂTE À MODELER

Facile à réaliser, vous pouvez la fabriquer avec vos enfants.
Ingrédients : 1 tasse de farine, 1/2 tasse de sel, 1 tasse d'eau chaude, 2 c. à café de bicarbonate de soude, huile végétale, colorants naturels (**jaune** : curcuma, curry ; **marron** : poudre de cacao, chicorée, marc de café ; **rouge** : paprika ; **vert** : thé matcha, spiruline, menthe ; **orange** : jus de carotte, safran ; **rose** : jus de betterave, fruits rouges ; **bleu** : pois papillon ; **violet** : jus de chou rouge).
Matériel : casserole, cuillère en bois, boîtes vides avec couvercle pour chaque couleur.
Préparation : dans la casserole, versez la farine, le sel, le bicarbonate. Ajoutez l'eau et l'huile tout en remuant. Faites chauffer à feu doux jusqu'à épaississement. Dès que la pâte commence à se décoller, retirez du feu.
Attendez que la pâte refroidisse puis pétrissez-la.
Pour chaque couleur, mélangez une cuillère à soupe de colorant avec une cuillère à soupe d'huile végétale. Mélangez une portion de pâte avec le colorant. Pétrissez bien pour uniformiser la couleur... c'est prêt !
Astuces :
· si la pâte est sèche, mouillez vos mains et pétrissez-la ;
· si la pâte colle, ajoutez un peu de farine.

©babyradio.gr/kristantynn.com

À LA TABLE DES DÉPHIS

La rigueur de l'hiver s'éloigne doucement, mais s'il faut en croire le proverbe, il faut s'attendre à des coups de froid jusqu'à fin avril !
La recette de ce mois-ci, issue d'une tradition remontant à l'Empire romain, ne se mange pas, elle se boit (avec modération) et se partage (sans modération) pour faire fuir les frimas.

VIN CHAUD

Ingrédients (pour 5 litres) : 5 litres de vin rouge, 1 litre de jus d'orange, 3 oranges non traitées, 1kg150 de sucre, mélange d'épices pour vin chaud ou pain d'épices (cannelle, gingembre, clous de girofle, noix de muscade, poivre noir, cardamome, cynorrhodon, écorce d'oranger)
Matériel : grand faitout avec couvercle, louche, planche, couteau
Préparation : verser le vin dans le faitout. Faire chauffer au feu moyen, avec un couvercle (attention aux vapeurs d'alcool !). Peler les oranges, les découper en fines tranches puis en triangles. Les ajouter au vin. Ajouter les épices (compter 5 cuillères à soupe) et mélanger. Verser le sucre et bien mélanger tout en augmentant le feu.
Porter à ébullition environ 5 minutes à découvert, puis couvrir et laisser à feu doux pendant 1h15 en remuant régulièrement.
Goûter et allonger avec un ou deux verres d'eau si le mélange est trop épais.
À savoir : le mélange peut être conservé en bouteille au frigo quelque temps et réchauffé à feu moyen avant de servir.

Retrouvez les articles de La Lettre de Déphis en version intégrale et augmentée sur **www.pays-ancenis.fi**, rubrique "Notre journal"

Contact & abonnement :
infos@pays-ancenis.fi
/franceinsoumiseancenis/
/fi_ancenis/
@ancenis_insoumise
Association Déphis
113 rue des Douves 44150 ANCENIS

AU FOND DES TIROIRS...

LA BLAGUE À 2 BALLES

"Qu'est-ce qui est noir, blanc et vert ?
- Deux pandas qui se battent pour un cornichon."

LA CITATION À MÉDITER

"Un homme ne se mêlant pas de politique mérite de passer, non pour un citoyen paisible, mais pour un citoyen inutile."
- Thucydide, historien grec (-465 av. JC)

Pour aujourd'hui et pour demain